

Nouvelles locales du mercredi 18 décembre 2013

@rib News, 18/12/2013 | Politique - L'ADC-Ikibiri fait savoir que sa participation à l'atelier organisé par l'Assemblée nationale au sujet de la révision de la Constitution est dictée par l'importance de cette alliance dans la vie politique du pays. Selon le président de cette coalition, des discussions politiques ne seraient pas fluctueuses sans l'ADC-Ikibiri qui considère ainsi qu'il n'y aura pas de révision de la constitution puisque cela n'est pas la tâche de l'Assemblée. L'once Ngendakumana précise qu'ils vont demander deux choses : d'une part ce qui est de l'organisation de l'ici, il fait savoir que les modalités et la force des conclusions seront déterminantes avant même le début des activités, afin de ne pas perdre de temps. D'autre part, les principes de l'accord d'Arusha et de la Constitution devront être respectés. Dans ce sens, il trouve que ce que les Burundais se sont convenus à Arusha doit rester en vigueur avant leur évaluation et leur abrogation éventuelle par tous ceux qui l'ont mis en place. Il ajoute dans cette même logique que le président de la République doit abandonner son initiative de se faire élire pour un 3^e mandat à la tête de l'Etat. [rpa/bonesha/isanganiro/rtr]

- Le parti FNL dirigé par Jacques Bigirimana estime que les politiciens devront faire preuve d'une grande responsabilité dans les pourparlers que l'Assemblée nationale va organiser dans le but de réviser la constitution. Selon le porte-parole de ce parti, la constitution est une partie des accords d'Arusha, accords conclus par différents partenaires politiques du pays. Emmanuel Gahinja trouve donc qu'il est illogique qu'un seul parti politique se donne le droit de la modifier à sa guise. Il apprécie par conséquent l'initiative de l'Assemblée nationale d'inviter tous les partis politiques dans ce que si besoin, il y a, un amendement soit décidé par tous les concernés. [bonesha/rtr]- Le parti CNDD-FDD tranquillise les participants à l'atelier organisé par l'Assemblée nationale dans le but de collecter des avis et des observations pour l'amendement de la constitution. Le président de ce parti estime que les considérations à prendre en compte puisque le pays appartient à tout le monde. Pascal Nyabenda donne l'exemple des considérations de la dernière réunion des politiciens à Kayanza qui ont été intégrées à leur majorité dans le projet de loi portant révision de la loi électorale. Il tranquillise aussi sur la procédure d'adoption définitive de ce projet de révision de la constitution par les députés. Il annonce qu'en tant que président du parti au pouvoir et député, il va garantir l'insertion de toutes les observations exprimées dans cet atelier. [rtnb/bonesha]

Justice - Les convocations des députés du site de Ruhororo dans la province de Ngozi continuent de pleuvoir. Selon des sources en provenance de ce site, 8 autres convocations ont été émises ce mardi par le parquet de Ngozi. Elles concernent 5 enseignants du primaire et 3 femmes cultivatrices habitants tous sur le même site. Cette situation inquiète plus d'un au moment où le tribunal de grande instance de Ngozi devra se prononcer ce mercredi sur les premières condamnations dans cette affaire. Le gouverneur de la province de Ngozi fait savoir qu'il va s'entretenir avec les responsables de la police et de la justice pour débattre de cette question. [isanganiro]- Le Barreau près la Cour d'appel de Bujumbura estime qu'il y a une chasse à l'homme contre le président de ce dernier. Dans une conférence de presse animée ce mercredi, Isidore Ruyikiri précise qu'il lui a été interdit de participer dans une conférence des Barreaux francophones qui se tiendra à Abidjan alors qu'il était député international de Bujumbura. Il dit ne pas comprendre comment cette interdiction, pourtant signée par un magistrat du Parquet, lui a été apportée par un agent du SNR. De plus, il ne comprend pas pourquoi il soit soumis à de telles sanctions alors que l'affaire pour laquelle il est poursuivi est de nature purement privée. Selon lui donc, il s'agit des manœuvres du pouvoir de Bujumbura de détruire le Barreau près la Cour d'appel de Bujumbura afin qu'il ne puisse s'exprimer sur les différentes questions qui minent le pays ou donner ses observations. De plus, il constate que le pouvoir veut l'intimider afin qu'il démissionne et que la direction de ce Barreau soit assurée en conséquence par un influent parti présidentiel qu'ils seraient en train de préparer. Il constate également que le pouvoir est gêné par les plaintes que le Barreau a déposées devant les juges incorruptibles et non manipulables de l'Est African Court of Justice. De ce fait, il annonce qu'ils vont encore porter plainte contre l'Etat du Burundi au près de la Cour de la Communauté est-africaine pour demander l'annulation de cette interdiction illégale de voyager qui pèse sur lui. Ensuite, il va porter plainte contre le magistrat qui signe les différents actes qui lui sont envoyés malgré qu'il ne croie pas que le pouvoir en place puisse laisser la justice se prononcer à ce sujet. Selon lui, tôt ou tard, l'histoire sera interrogée au moment opportun et les concernés sauront répondre de leurs actes. [rpa/bonesha/isanganiro/rtr]

Gouvernance - La société Assyst Ressources Limited dément les propos du président de l'OLUCOME selon lesquels cette société installe des logiciels qui ne fonctionnent pas par ailleurs. Selon l'avocat de cette société, tous les logiciels qu'il a installés, que ce soit l'INSS et partout ailleurs, continuent de fonctionner. Mais Emmanuel Burakuvye estime plutôt qu'il y a des personnes qui ne veulent pas de l'installation de ce logiciel au sein du ministère des Finances puisqu'il signifierait pour certains la fin de la création. Il ajoute aussi que Assyst est associée à deux autres sociétés pour bien mener cette installation donc l'OLUCOME devrait plutôt penser à revoir sa méthode enquêtée afin de savoir toute la vérité avant de faire des déclarations. Il a déclaré cela lors d'une conférence de presse ce mercredi après celle animée ce mardi par Gabriel Ruyiri qui a affirmé que le marché d'installation et de paramétrage d'un logiciel de gestion au sein du ministère de la Fonction publique a été octroyé à Assyst qui est pourtant le plus offrant, en considération des intérêts directs et financiers que le parti au pouvoir et les parlementaires vont y retirer. [rtnb/rpa/bonesha/isanganiro/rtr]- Le parti CNDD-FDD dément toute implication dans l'octroi du marché d'installation et de paramétrage d'un logiciel de gestion de la carrière professionnelle au sein du ministère de la fonction publique. Selon le président de ce parti, les déclarations de Gabriel Ruyiri, qui est allé jusqu'à prononcer son nom et celui de son parti, ne tiennent pas et n'ont pas été vérifiées les a révoquées. Pascal Nyabenda précise que son parti a suffisamment de membres qui peuvent le faire vivre sans compter sur l'argent sale. Il qualifie également de menteur celui qui a informé Gabriel Ruyiri. [rpa/bonesha]